De l’exclusion à la fracture :

les laissé.es-pour-compte du virage numérique

**Qui sommes-nous ?**

Fondé en 1981, le Mouvement d’éducation populaire et d’action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l’éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

Nos coordonnées :

Téléphone : (514) 843-3236

Courriel : info@mepacq.qc.ca

Site internet : [www.mepacq.qc.ca](http://www.mepacq.qc.ca)

**À qui s’adresse cet outil :**

Cet outil s’adresse aux organismes qui font de l’éducation populaire et de la défense collective des droits auprès de la population. Il se veut un outil pratique pour aider à comprendre ce qu’est la fracture numérique et pourquoi c’est important de revendiquer l’inclusion numérique.

# **Introduction**

Au cours des dernières années, avoir accès à internet est devenu essentiel. Nous en avons besoin pour travailler, nous informer, magasiner, obtenir des services, ou rester en contact avec nos proches.

Cette tendance menace cependant de creuser les inégalités entre les personnes qui ont facilement accès au web et celles qui y ont plus difficilement accès. C’est ce qu’on appelle **la fracture numérique**.

On dit qu’une personne vit de **l’exclusion numérique** lorsque qu’elle peine ou ne parvient pas à obtenir un service ou une information, ou lorsqu’elle se retrouve isolée faute d’avoir accès à internet.

Dans ce document, nous parlerons de 5 problématiques liées à l’exclusion numérique :

* **La littératie numérique**
* **Le coût de l’internet**
* **L’accès aux services**
* **L’accessibilité numérique**
* **Les infrastructures et l’espace public**

**La littératie numérique**

La littératie numérique nous permet de comprendre le monde autour de l’ordinateur et de l’internet, cela signifie par exemple:

* Savoir comment fonctionne un ordinateur
* Savoir comment se protéger sur internet
* Savoir reconnaître les vraies informations sur les réseaux sociaux
* Savoir comment communiquer sur internet

Le problème dans tout ça ?

Nous ne sommes pas toutes et tous égaux dans nos connaissances de l’informatique. Si une personne qui n’a jamais touché à un ordinateur de sa vie doit faire une demande en ligne pour s’inscrire au chômage, ça peut être compliqué. De plus, une personne moins familière avec les réseaux sociaux peut facilement se faire frauder et se faire voler son identité. Ce ne sont que deux exemples parmi tant d’autres.

**Le coût de l’internet**

L’accès au web, c’est tout d’abord **une connexion internet rapide** et à **bon prix**

C’est aussi :

* Avoir un bon ordinateur
* Utiliser gratuitement des ordinateurs partagés
* Bénéficier d’une zone wifi publique

Internet haute vitesse = un service essentiel

Une connexion de bonne qualité est nécessaire pour utiliser plusieurs ordinateurs à la maison (pour l’école, le travail ou les loisirs).

Les forfaits canadiens sont parmi les plus chers au monde. C’est pourquoi beaucoup de personnes s’en privent, ou se privent d’autres besoins essentiels pour rester connectées.

# **L’accès aux services**

Les services publics et les entreprises délaissent de plus en plus les services en personne pour se tourner vers les services en ligne, car ça leur permet d’économiser de l’argent. C’est ce qu’on appelle la **dématérialisation des services**.

Plus encore, les centres de services ferment les uns après et les autres. Ceux qui sont toujours ouverts sont de plus en plus loin. Même par téléphone, il est de plus en plus difficile de parler à une personne qui pourrait être en mesure de nous aider.

Ainsi, de nombreux services sont maintenant offerts presque exclusivement sur le Web :

* Prise de rendez-vous
* Recherche d’emploi
* Recherche de logement
* Services bancaires
* etc.

Cette tendance lourde a des conséquences dramatiques sur les personnes qui vivent de l’exclusion numérique, car elles ont de plus en plus de difficulté à obtenir les services dont elles ont besoin et auxquels elles ont droit.

**L’accessibilité numérique**

L’**accessibilité numérique** permet d’**accéder aux contenus numériques** (sites web, documents, supports multimédias, intranets d’entreprise, applications mobiles…), quelle que soit la façon dont on navigue.

Un site accessible est compatible avec toutes les technologies d’assistance (lecteurs d’écran, loupes, claviers adaptés, etc). Grâce à elles, toutes les **personnes en situation de handicap** peuvent percevoir, comprendre, naviguer et interagir avec le Web. L’accessibilité est essentielle également aux **personnes âgées** dont les capacités changent avec l’âge.

L’accessibilité numérique s’inscrit dans une démarche d’égalité et constitue un enjeu politique et social fondamental afin de garantir à toutes et à tous, sans discrimination, le même accès à l’information et aux services en ligne.

**Les infrastructures et l’espace public**

L’internet accessible est aussi une question d’infrastructure : c’est un réseau qui doit être développé de façon égale dans tout le Québec afin d’y donner accès, que l’on soit en ville ou en région rurale, en tenant compte :

* De fournir une connexion internet adéquate partout ;
* D’offrir le réseau avec des prix abordables peu importe la localisation ;
* D’assurer un entretien du réseau égal peu importe où l’on habite.

Par exemple un forfait internet par satellite, où le réseau ne se rend pas, est généralement deux fois plus cher, possède une bande passante (capacité de transfert de données) plus limitée et est sensible à la météo.

**Des infrastructures internet gratuites ?**

De plus en plus, nous voyons des municipalités installer de points d’accès sans fil gratuits. Pourrions-nous rêver d’un réseau provincial gratuit aussi ?

**La fracture numérique et l’ÉPA**

Avec la nécessité de plus en plus grande d’avoir accès au numérique pour s’intégrer dans la société et répondre à ses besoins, être une « personne exclue du numérique » renforce encore plus toutes les inégalités de notre société. Il est important de souligner que **la fracture numérique n’est pas seulement la cause des inégalités sociales, mais aussi un symptôme. La fracture numérique est donc une fracture sociale**.

L’accès au numérique est devenu un besoin et donc un droit. Ainsi, pour l’éducation populaire autonome (ÉPA), lutter contre la fracture numérique, c’est lutter contre les inégalités sociales et œuvrer pour une société plus juste.

L’ÉPA est un moyen de prendre conscience et d’agir sur cette réalité. C’est une façon de s’organiser et d’agir collectivement pour exiger l’inclusion numérique.

Si vous voulez élargir le débat et nourrir votre réflexion, vous pouvez consultez les ressources suivantes :

« Cyberadministration : bâtir l’inclusion numérique », Centre de documentation sur l’éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), au https://cdeacf.ca/boite-outils-cyberadministration

« The global cost of connectivity », [Rapport publié par *Compare the Market*](https://francoischarron.com/redirection/https%3A/www.comparethemarket.com/broadband/content/global-broadband-index/) qui fait une analyse des forfaits et connexions internet des 35 pays de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

« Trans-Formation », un journal numérique par *Trajectoire Formation*, au www.lestransformations.org

Vous pouvez consultez aussi votre table régionale du MÉPACQ :

Association des groupes d’éducation populaire autonome — Centre du Québec (AGÉPA)

Téléphone : 819 795-4441
Courriel : info@agepa.qc.ca

MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais

Téléphone : 418 662-4928
Courriel : coordomepac@mepac.net

Mouvement d’éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL)

Téléphone : 450 752-4700
Courriel : info@mepal.net

Regroupement d’éducation populaire d’Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)

Téléphone : 819 762-3114
Courriel : info@lerepat.org

Regroupement des organismes d’éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM)

Téléphone : 819 379-2889
Courriel : roepam.mauricie@gmail.com

RÉPAC 03-12

Téléphone : 418 523-4158
Courriel : repac@repac.org

Table des groupes populaires — Côte-Nord

Téléphone : 418 589-2809

Courriel : table@groupespopulaires.org

TROVEP de l’Estrie

Téléphone : 819 566-2727
Courriel : info@trovepe.com

TROVEP de la Montérégie

Téléphone : 450 443-9330
Courriel : joseeharnois@bell.net

TROVEP de Montréal

Téléphone : [514 527-1112](https://www.google.com/search?gs_ssp=eJzj4tVP1zc0zLBISzJOziozYLRSNagwSU62NLQ0NbYwTzFMMks0tTKoMDZPTjYxSTUzMDRLTk61MPZiKynKL0stAAAbqhG-&q=trovep&rlz=1CAPPTP_enCA880CA880&oq=trovep&aqs=chrome.1.69i57j46i175i199i512j35i39l2j46i175i199i512l3j69i61.4947j0j7&sourceid=chrome&ie=UTF-8)

Courriel : coordo@trovepmontreal.org

TROVEP de l’Outaouais

Téléphone : 819 771-5862
Courriel : coordination.trovepo@outlook.com